

*C'est les vacances !*



Par le Collège,

La Directrice générale  
Brigitte BOLLY



Le Député-Bourgmestre  
Luc GUSTIN

L'Echevin en charge de  
L'Accueil Extrascolaire  
Christian ELIAS

## ACADEMIE DES SPORTS

Pour rappel,

La commune organise en collaboration avec la province de Liège, l'Académie des sports ; « Et toi, ton sport c'est quoi ? ».

L'occasion pour les enfants de découvrir 3 sports différents sur une année, réparti en trois modules, en commençant de septembre à décembre, ensuite de janvier à mars et pour terminer d'avril à juin.

Les cours ont lieu les **mardis de 16h30 à 17h30**

**A Marneffe**, au Cercle Saint Rémy, Place Joseph Wauters, 6 – 4210 Marneffe :

- **Danse Moderne, Yoga, Zumba**

**A Burdinne**, à l'Ecole de la Communauté Française, rue de la Fontaine 5 – 4210 Burdinne :

- **Athlétisme, Danse Moderne, Yoga**

### Inscription et renseignements :

Thomas Lacroix, animateur à la Province de Liège,  
[thomas.lacroix@provincedeliege.be](mailto:thomas.lacroix@provincedeliege.be) - ☎ 04/237.92.35



Aucune inscription via la commune

Administration Communale  
de Burdinne

**VACANCES  
D'HIVER 2018-2019**

Programme des stages  
organisés sur le territoire  
de la commune

## Stages de Vacances :

L'Administration communale de Burdinne organise pendant les vacances scolaires des stages communaux agréés auprès de l'Office de la Naissance et de l'Enfance.

L'encadrement des enfants est assuré par des animateurs brevetés et/ou expérimentés et les stages sont supervisés par la coordinatrice.

Différentes animations sont proposées telles que des activités manuelles et créatives, des jeux sportifs, des jeux intérieurs et extérieurs, des grands jeux ainsi que des ateliers culinaires et de découverte.

### Date et lieu :

**Du 24 au 28 décembre et du 31 décembre au 4 janvier :** à l'École communale de **Marneffe** : Rue Lambert Daxhelet, 2 – 4210 Marneffe

### Age :

A partir de **3 ans accomplis** et jusqu'à 12 ans (6<sup>ième</sup> primaire)

Pour des questions pratiques d'organisation, les enfants inscrits devront être autonomes dans la gestion de la propreté (pas de langes).

### Horaires :

Les activités se déroulent de 10h00 à 16h00.

Une garderie gratuite est organisée de 8h00 à 9h30 (7h30 sur demande uniquement et avec attestation de l'employeur) et de 16h00 à 18h00 (merci de respecter les horaires).

### Participation :

**Attention les inscriptions sont désormais par semaine !!**

- **28 €**/semaine pour le 1<sup>ier</sup> enfant \*
- **48 €**/semaine pour le 1<sup>ier</sup> enfant\*\*
  
- **20 €**/semaine pour le 2<sup>ième</sup> enfant et les suivants\*
- **40 €**/semaine pour le 2<sup>ième</sup> enfant et les suivants\*\*

\* domicilié à Burdinne ou fréquentant une école de la commune

\*\* non domicilié à Burdinne ou ne fréquentant pas une des écoles

## THEMES (ATTENTION 4 JOURS/SEMAINE)

Du 24 au 28 décembre : **L'hiver**

Du 31 décembre au 4 janvier : **A table**

### ! Inscription du 20 novembre au 14 décembre 2018 !

-Remettre le bulletin d'inscription à l'Administration communale, rue des Ecoles, 3 à 4210 Burdinne : **spécifier sur l'enveloppe « Stages de vacances »**

-Verser la somme due sur le compte : **BE 89-0000-0509- 1385** (nom de ou des enfants + dates) **avant le 19 décembre 2018.**

**-L'Administration communale vous enverra une confirmation de l'inscription ainsi qu'une fiche médicale à compléter et rendre avant le début du stage.**

Pour les enfants ayant participé au stage d'été 2018, la fiche déjà rendue est toujours valable.

*Veillez à nous signaler tout changement !*

Numéro de contact durant les stages : **0493/74.91.47**

## BULLETIN D'INSCRIPTION

Je soussigné (e),\* (nom et prénom).....

Adresse : .....

N° de téléphone : ..... - .....

Désire inscrire mon fils/ ma fille (nom et prénom).....

Né (e) le ..... /...../..... Age : .....ans

Du 24 au 28 décembre : **L'hiver**

Du 31 décembre au 4 janvier : **A table**

### **Cocher la ou les case(s) de votre choix**

*Mon enfant restera à la garderie du*

MATIN – Heure d'arrivée : .....

SOIR – Heure de départ : .....

Mon enfant fait la sieste : **oui – non**

Je marque également mon accord pour que les photographies et vidéos prises durant les activités puissent être diffusées afin de promouvoir l'Accueil Temps Libre :

Accord : **oui - non**

**Date + signature**

(\*débiteur des frais de l'enfant afin de pouvoir bénéficier de la déductibilité fiscale)